

Vendredi 22 mai 2015

Frédéric Lacas fait adopter à l'unanimité le projet de territoire de Béziers Méditerranée.

Jeudi 21 mai 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Béziers, réuni à Bassan, a adopté à l'unanimité le projet de territoire de Béziers Méditerranée qui donne une vision claire et structurée de l'action publique à mener dans les dix prochaines années pour les 110000 habitants du grand Biterrois. Pour **Frédéric Lacas**, Président de l'Agglomération, *« il doit être pour nous, élus, une véritable feuille de route et il était impensable d'élaborer un tel document dans un huis clos. Ce projet collectif et ambitieux est tout sauf petit bras et va nous permettre d'apporter une réponse concrète à la crise. Son adoption, à l'unanimité du Conseil communautaire et du Conseil de développement lui confère également une véritable légitimité. »*

80 heures de discussions pour un projet rédigé à des centaines de mains

Après une présentation conjointe réalisée par tous les vice-présidents de l'agglomération, les membres de l'assemblée ont apporté leur soutien sans faille au projet, chacun se félicitant du travail collaboratif engagé par le Président et mené conjointement avec toutes les forces vives du territoire. Au cœur du dispositif, les élus municipaux et communautaires mais également les membres du Conseil de développement, représentants de la société civile qui, après avoir participé à de nombreux groupes de travail thématiques, ont approuvé à l'unanimité le projet finalisé. Les acteurs économiques du monde économique et les représentants des chambres consulaires, de l'Etat et de la Région Languedoc-Roussillon ont également été étroitement associés au processus, notamment au cours d'une conférence-débat sur les enjeux du territoire qui a réuni plus de 200 personnes.

« La lutte contre le chômage et l'amélioration de l'accès à l'emploi sont les objectifs ultimes de ce projet de territoire ».

Frédéric Lacas, Président de Béziers Méditerranée

Une ambition, trois piliers stratégiques

Au terme des échanges, la création d'emplois et l'attractivité du territoire ont été identifiés comme principal objectif de ce projet de territoire et chacun des objectifs stratégiques à engager devra servir cette ambition. Frédéric Lacas persiste et signe : « *la lutte contre le chômage et l'amélioration de l'accès à l'emploi sont les objectifs ultimes de ce projet de territoire. Je suis conscient que nous ne changerons pas seuls la société mais il est de notre devoir d'être un amortisseur de crise. Et si les lendemains sont meilleurs, alors l'Agglo aura contribué à sa façon, à améliorer le quotidien de chacun.* » Avis partagé par Michel Suere, 1^{er} Vice-Président et Maire de Corneilhan, pour qui « *il convient de travailler sur le lien social, sur la formation. On doit penser à tous ces gens au chômage qui attendent un signe fort de notre part.* »

Si les enjeux du développement économique seront déterminants pour atteindre cet objectif, les questions du cadre de vie et de la cohésion sociale sont aussi essentielles et constituent les deux autres piliers fondamentaux du projet. Et le Président de l'agglomération d'insister sur ce point : « *Nous veillerons aux équilibres territoriaux. Tous les habitants, du nord au sud en passant par la ville-centre doivent pouvoir bénéficier des mêmes services tant au niveau des équipements culturels ou sportifs, de l'accès aux soins, aux structures publiques, aux transports, au numérique. Ces problématiques sont au cœur de nos priorités pour attirer de nouvelles populations, favoriser l'installation de jeunes, de cadres ou de retraités. En cela, le projet de territoire pose de nouvelles bases dans le domaine de la cohésion sociale. Il renforce l'équité et participe de la réduction des inégalités dans les villes et plus précisément encore dans les quartiers. Mais les communes auront à se développer de façon solidaire, c'est-à-dire que leur évolution ne se fera pas au détriment d'une autre.* »

8 axes stratégiques et des objectifs opérationnels concrets

Afin de guider l'action publique au regard de ces trois axes stratégiques, les élus ont défini un programme d'actions décliné en 8 thématiques opérationnelles :

1. Créer les conditions favorable à la création et à la croissance des entreprises
2. Devenir un pôle d'excellence touristique en Europe
3. Mettre la mobilité au cœur de la politique d'aménagement du territoire.
4. Favoriser le bien-être des habitants
5. Agir pour un habitat durable et de qualité, qui réponde aux besoins de la population
6. Préserver la ressource en eau, innover pour la qualité, viser l'exemplarité
7. Mettre en œuvre une gestion durable et responsable des déchets
8. Se mobiliser face au changement climatique

Parmi les projets structurants qui seront initiés en priorité :

- Création d'une agence de développement économique
- Réhabilitation du site des neufs écluses de Fonseranes et lien avec le centre ville
- Constitution d'un complexe œnotouristique novateur
- Aménagement d'un pôle multimodal à la gare SNCF du centre ville de Béziers
- Édification d'un Palais des sports au nord de l'agglomération
- Construction d'une piscine au sud de l'agglomération
- Requalification des cœurs de ville
- Choix d'un mode de gestion efficient de l'eau
- Intégration de Valorbi à la filière globale des déchets
- Création d'un écoport à Sérignan
- Développement de la filière ENR

Des moyens concrets affectés à la mise en œuvre du projet

Dans une période peu propice à la dépense publique, où les réformes se succèdent et fragilisent les perspectives financières, les élus ont engagé dès le lancement de l'élaboration du projet une réflexion sur les outils de financement de leur feuille de route, privilégiant une approche collective dans la gouvernance locale de la dépense publique. Ainsi il a été convenu d'organiser un plus grande solidarité au sein du bloc communal, notamment par la mise en place d'un schéma de mutualisation des compétences et la constitution d'un pacte financier et fiscal entre les communes membres.

Une recherche de nouvelles marges de manœuvres est aussi engagée en optimisant les modes de gestion et en menant une réflexion sur l'organisation et les périmètres d'exercice des compétences. Enfin, il s'agit également d'adopter une démarche d'échange et d'ouverture auprès des partenaires institutionnels, au niveau local, départemental, régional, national et européen. Frédéric Lacas insiste : « *Le projet de territoire n'est pas un catalogue de bonnes intentions. Derrière chaque décision ou chaque euro versé, il existe des ambitions. Le Biterrois va sortir de son isolement pour reprendre la place qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Béziers Méditerranée a décidé de lever la tête, de s'ouvrir aux autres, de dépasser les clivages partisans. Mais dépasser les clivages ne suffit pas, il faut aussi franchir les frontières institutionnelles. La nécessité de penser le développement du territoire à l'échelle des bassins de vie est désormais impérieuse et nous sommes sérieusement engagés sur cette voie.* »